



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3853

Programmation financière 2018 au titre du volet santé de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération lyonnaise – Attribution de subventions de fonctionnement à des structures pour un montant total de 168 400 euros

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : Mme FAURIE-GAUTHIER Céline

**SEANCE DU 28 MAI 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

**2018/3853 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2018 AU TITRE DU VOLET SANTE DE LA CONVENTION TERRITORIALE DE LYON DU CONTRAT DE VILLE 2015-2020 DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES STRUCTURES POUR UN MONTANT TOTAL DE 168 400 EUROS (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **9 mai 2018** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La santé des Lyonnaises et des Lyonnais est l'une des priorités de notre municipalité qui a fait le choix de privilégier une politique de solidarité envers les plus fragiles ou démunis.

Cette politique de solidarité s'inscrit dans les objectifs généraux du contrat local de santé 2015-2019 de Lyon et du volet santé du contrat de ville 2015-2020 (convention territoriale de Lyon) avec pour enjeu principal la réduction des inégalités sociales territoriales et environnementales de santé et, plus précisément, pour les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.

La Ville de Lyon poursuit ainsi sa politique santé en relation avec les orientations définies par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, notamment dans ces quartiers et en direction des personnes en situation précaire.

Les enjeux et priorités d'actions des politiques publiques sont donc définis dans la convention territoriale de Lyon qui formalise l'engagement de l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon, l'Agence Régionale de Santé et des autres partenaires de la politique de la ville.

L'accès aux droits de santé et aux soins, la promotion de la santé, l'offre de soins de proximité et le renforcement des démarches participatives sont les grandes orientations privilégiées pour la thématique santé en fonction des besoins repérés dans les quartiers et autour d'objectifs partagés dans lesquels s'inscrivent également les projets des acteurs associatifs locaux.

C'est dans une dimension partenariale que se poursuit aussi la démarche des « ateliers santé ville » (ASV), avec les habitants et les acteurs (professionnels et bénévoles) de la santé au sens large. Ce travail de proximité, impulsé par les deux coordinatrices de santé, est conduit dans les quartiers prioritaires. Les ASV permettent de réaliser des actions concertées dans le domaine de la santé et de favoriser la mobilisation et la participation citoyennes.

Ainsi, les actions pour 2018, au titre du volet santé de la convention territoriale de Lyon, ont été retenues en fonction de leur pertinence et de leur adéquation avec les projets de quartiers. Elles se déclinent autour de trois grands axes :

1. Bien-être et promotion de la santé.
2. Accès et continuité des soins.
3. Offre de soins de proximité.

Je vous propose donc de soutenir les actions présentées dans le tableau suivant en répondant favorablement aux demandes de subvention suivantes :

Ardt(s)	STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT VOTE EN 2017 (en euros)	BUDGET ACTION 2018 (en euros)	MONTANT PROPOSE EN 2018 (en euros)	IMPUTATION BUDGETAIRE	
						Délégation Santé LC 41925	Délégation Politique de la Ville LC 46097
<b>BIEN-ETRE ET PROMOTION DE LA SANTE</b>							
Tout Lyon	ADES du Rhône Association Départementale d'Education pour la Santé 292 rue Vendôme 69003 LYON	Exclusion sociale et enjeux de santé : formation et journée thématique pour les professionnels, mise en place d'ateliers santé en direction des publics vulnérables et accompagnement des acteurs locaux. Implication dans les ASV.	11 500	84 500	11 500	11 500	
Tout Lyon	Avenir Santé 15 rue Bancel 69007 LYON	Prévention des toxicomanies et des conduites à risque réalisées par des jeunes pour les jeunes : interventions avec des outils d'animation dans des structures sociales, éducatives... Implication dans les ASV.	8 500	41 465	9 500	9 500	
9 <sup>e</sup>	Centre Social Duchère Plateau René Maugius 235 avenue du Plateau 69009 LYON	Espace Ressource Santé : approche globale de la santé avec les habitants de la Duchère avec des ateliers autour de l'alimentation et l'activité physique. Implication dans les ASV.	1 500	19 035	1 500	1 500	
9 <sup>e</sup>	Lyon Duchère AS (Association Sportive) 264 avenue Andreï Sakharov 69009 LYON	Actions citoyennes par la pratique du football : actions éducatives et projets partenariaux autour du sport, de la culture et de la santé (accompagnement des jeunes licenciés sur l'entretien de leur capital santé -alimentation et rythme de vie).	2 000	56 100	2 000	2 000	
3 <sup>e</sup>	Maison Pour Tous - Salle des Rancy 249 rue Vendôme 69003 LYON	Prévention santé en direction des adolescents et leurs familles des quartiers Moncey-Voltaire-Guillotière : coordination et mise en œuvre d'actions dans une démarche partenariale avec un partage des ressources et des méthodes d'animation en direction des jeunes.		1 500	1 500	1 500	
9 <sup>e</sup>	MJC la Duchère 237 rue des Erables 69009 LYON	Gym pour elles/activité physique passerelle : offre d'activité physique intermédiaire pour des publics qui en sont éloignés. Implication dans les ASV.		4 000	1 500	1 500	
1 <sup>er</sup>	Passerelle Eau de Robec 21 rue des Capucins 69001 LYON	Les Canuts au marché : aide alimentaire pour les personnes en situation de précarité. Education à la santé nutritionnelle avec des ateliers dans un cadre de convivialité et dans une démarche participative et responsabilisante. Implication dans les ASV.	12 000	247 100	12 000	7 000	5 000

Ardt(s)	STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT VOTE EN 2017 (en euros)	BUDGET ACTION 2018 (en euros)	MONTANT PROPOSE EN 2018 (en euros)	IMPUTATION BUDGETAIRE	
<b>ACCES ET CONTINUITE DES SOINS</b>							
3 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup>	ADES du Rhône Association Départementale d'Education pour la Santé 292 rue Vendôme 69003 LYON	Médiation santé dans les quartiers politique de la ville : information et accompagnement sur l'accès aux droits, aux soins et à la prévention pour les publics les plus éloignés des dispositifs de santé. Implication dans les ASV.	23 000	65 941	<b>23 000</b>	23 000	
1 <sup>er</sup>	ALIS - Association Lyonnaise d'Ingénierie Sociale 2 petite-rue des Feuillants 69001 LYON	Accompagnement vers la prévention et les soins : pour les personnes les plus fragilisées et prise en compte des souffrances psychiques (interventions individuelles et collectives et développement de partenariats). Implication dans les ASV.	18 000	53 000	<b>18 000</b>	12 000	6 000
Tout Lyon	CRIJ Rhône-Alpes Centre Régional Information Jeunesse 66 cours Charlemagne 69002 LYON	Espace santé jeunes : information santé pour les jeunes (12- 25 ans) avec un espace d'accueil (physique, téléphonique et connexion Skype, site internet, blog...), d'écoute, d'accompagnement, et des animations collectives de prévention. Implication dans les ASV.	50 000	193 646	<b>50 000</b>	50 000	
Tout Lyon	Spacejunk Lyon 16 rue des Capucins 69001 LYON	Projet "Vénus" (édition 9) : suite du projet artistique autour du dépistage du cancer du sein : customisation de supports photographiques sur toiles, échanges et communication sur la prévention avec des femmes. Implication des habitants des quartiers ASV.	3 000	90 615	<b>3 000</b>	3 000	
<b>OFFRE DE SOINS DE PROXIMITE</b>							
Tout Lyon	CPCT - Centre Psychanalytique de Consultations et de Traitement 84 rue de Marseille 69007 LYON	Consultations et traitements psychanalytiques gratuits à destination de publics en précarité, en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle. Implication dans les ASV.	11 000	170 500	<b>11 000</b>	11 000	

<b>Ardt(s)</b>	<b>STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE</b>	<b>ACTION</b>	<i>MONTANT VOTE EN 2017 (en euros)</i>	<i>BUDGET ACTION 2018 (en euros)</i>	<b>MONTANT PROPOSE EN 2018 (en euros)</b>	<b>IMPUTATION BUDGETAIRE</b>	
Tout Lyon	RESAMUT Réseau de Santé Mutualiste Palais de la Mutualité Place Antonin Jutard 69003 LYON	Maison des Adolescents du Rhône : espace d'accueil, d'accompagnement et de soins des adolescents (et de leur famille) - actions de prévention et animation d'un réseau de professionnels de santé de l'adolescence.	23 900	842 226	<b>23 900</b>	23 900	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>168 400</b>	157 400	11 000

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission affaires sociales - solidarité - santé - droits des citoyens ;

### **DELIBERE**

1. Les subventions suivantes sont allouées aux structures ci-dessous, dans le cadre de la programmation financière 2018 au titre du volet santé de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération lyonnaise, pour un montant total de 168 400 euros en fonctionnement :

- ADES du Rhône, association départementale d'éducation pour la santé : 34 500 € ;
- Avenir santé : 9 500 € ;
- Centre social Duchère : 1 500 € ;
- Lyon Duchère AS (association sportive) : 2 000 € ;
- Maison pour tous, salle des Rancy : 1 500 € ;
- MJC Duchère : 1 500 € ;
- Passerelle Eau de Robec : 12 000 € ;
- ALIS (association lyonnaise d'ingénierie sociale) : 18 000 € ;
- CRIJ Rhône-Alpes (centre d'information jeunesse) : 50 000 € ;
- Spacejunk Lyon : 3 000 € ;
- CPCT (centre psychanalytique de consultations et de traitement) : 11 000 € ;
- RESAMUT (réseau de santé mutualiste) : 23 900 €.

2. Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

3. Les conventions mixtes susvisées, établies entre la Ville de Lyon, ADES du Rhône (association départementale d'éducation pour la santé) et RESAMUT (réseau de santé mutualiste) sont approuvées.

4. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

5. La dépense en résultant, soit 168 400 euros en fonctionnement, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours :

- 157 400 euros sur la ligne de crédit 41925, nature 6574, fonction 512 ;
- 11 000 euros sur la ligne de crédit 46097, nature 6574, fonction 520 ;

après transfert des crédits de la ligne 41780, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, la Conseillère municipale déléguée,

Céline FAURIE-GAUTHIER